

## SESSION POSTER sur le thème « Achat de produits de santé »

### Contenu du résumé

Le résumé doit être rédigé de façon explicite, synthétique et claire, et être structuré en 5 paragraphes comme suit :

- introduction et objectifs : exposé de la problématique et du (des) objectif(s) du travail ;
- matériels et méthodes utilisés ;
- principaux résultats obtenus (pas de tableau, ni de figure) ; - discussion ;
- conclusion (sous forme d'une ou deux phrases résumant l'intérêt et l'originalité des résultats présentés).

La partie essentielle du résumé est constituée par les résultats obtenus et la discussion.

Dans le corps du résumé, il est inutile de reprendre les sous-titres structurants (ex. « méthodes », « résultats »).

Le titre (= **300 caractères maximum**) doit être identique sur le résumé et sur le poster, informatif et correspondre au contenu du résumé.

Tout médicament doit être cité en dénomination commune internationale (DCI).

Tout autre produit de santé « de marque » doit être clairement identifié avec la mention « ® » ou « ™ ».

### Forme et typographie du résumé

Il est nécessaire de rédiger le résumé avec soin et de le relire avant envoi.

Les résumés sont présentés sous forme d'un document word et d'un document pdf, soit 2 fichiers, comprenant :

- le titre (en majuscule) ;
- les noms des auteurs (initiales en majuscule) et l'initiale du prénom (en majuscule) ; - le(s) service(s), établissement(s), ville et pays d'exercice (initiales en majuscule).

Le nombre d'auteurs est limité à 10 au maximum.

Le texte du résumé comprend un **nombre de mots = 400 maximum**.

Les recommandations en termes de typographie sont :

- police : **arial** ;
- caractère : **12** ; - interligne : **simple** ; - marges : **2,5 cm**.

Les références bibliographiques sont au nombre de 2 au maximum.

### Date limite de soumission et adresse d'envoi du résumé

Le résumé doit être adressé par courriel impérativement avant le **lundi 3 octobre 2022 à 18 h**, en formats word et pdf, soit 2 fichiers à transmettre à : [michele.hehn@aphp.fr](mailto:michele.hehn@aphp.fr)

Les fichiers seront adressés aux membres du comité scientifique des journées.

### Dénomination du résumé

Doivent être transmis 2 fichiers contenant le résumé :

- sous format word (.doc) et sous format (.pdf)

- en respectant la structure suivante pour le nom du fichier transmis : « RESAH dec 2022 [nom du 1<sup>er</sup> auteur en majuscules] [thème abordé en 2 mots maximum].[doc/pdf] » (*les caractères entre crochets devant être adaptés*) ;
- en respectant les instructions de remplissage mentionnées ci-dessus.

## **Acceptation**

Après étude des résumés par le comité scientifique des journées, un avis d'acceptation sera transmis par courriel au premier auteur, au plus tard la première semaine de novembre 2022.

L'acceptation ne sera définitive qu'après inscription effective au symposium d'un des auteurs.

## **Poster**

Les dimensions du poster sont :

- **hauteur = 120 cm** ; -
- largeur = 90 cm.**

La typographie et l'organisation du poster sont laissées au libre choix de l'auteur. Cependant, la taille des lettres, graphiques et illustrations diverses doit être suffisante pour une lecture à distance d'environ 1,50 m.

Le poster doit être installé du 8 décembre à 9 h 00 au 9 décembre 2022 à 17 h 00. Il doit être repris à la fin des journées. Le matériel nécessaire à l'accrochage du poster sera disponible sur place.

Un tirage papier du poster (sous format A4) peut être réalisé par l'auteur et mis à disposition des participants à la base des supports de présentation des posters.

Il est demandé aux auteurs de transmettre avant le lundi 21 novembre 2022 à 18 h, à l'adresse mentionnée ci-dessus, une version électronique de leur poster définitif (en format .pdf), afin que celui-ci soit mis à disposition sur le site Internet des journées et du RESAH.

Tous les posters sélectionnés seront exposés et un prix sera remis au congressiste ayant présenté le meilleur poster le vendredi 9 décembre à 12h.

## **Impératif**

**Date limite de soumission des résumés : lundi 3 octobre 2022 à 18 h 00**

*Remarque : Le RESAH fera bénéficier d'une inscription gratuite aux deux journées du congrès pour le premier signataire d'un poster retenu.*